(5 pages) **PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PETIT-ROCHER**
Le 25 juin 2018

La réunion s'est tenue à l'édifice municipal de Petit-Rocher.

Étaient présents/présentes :	Le maire	Luc Desjardins
	Le maire suppléant	Réjean Guitard
	Le conseiller/les conseillères :	Annik Noël
		Donald Roy
		Stéphane Leblanc
		Linda Chamberlain
L'employé:	Le secrétaire municipal adjoint	Ronald LeBlanc

Le maire constate qu'il y a quorum et appelle la réunion à l'ordre à 19 h 31.

Monsieur le maire demande un moment de recueillement.

ORDRE DU JOUR

Proposée par Réjean Guitard
Appuyée de Annik Noël

053-2018 « QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. »
Adoptée.

DÉCLARATIONS DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucun.

PROCÈS-VERBAL

Réunion ordinaire du 11 juin 2018

Proposée par Donald Roy
Appuyée de Stéphane LeBlanc

053-2018 « QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du 11 juin 2018 soit adopté tel que présenté. »
Adoptée.

AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Aucun.

QUESTIONS DIFFÉRÉES ANTÉRIEUREMENT

Aucune

CORRESPONDANCES

Le conseil reçut le relevé de correspondances reçues et expédiées, préparé par la secrétaire adjointe. Le relevé est daté du 25 juin 2018.

Ledit relevé sera conservé dans les archives de la municipalité.

Correspondances reçues :	210-R-2018 à 227-R-2018
Correspondances expédiées :	016-E-2018 à 018-E-2018
Invitations :	038-I-2018 à 041-I-2018

Correspondance nécessitant un suivi : Aucun

RAPPORTS FINANCIERS

Cartes de crédit

Proposée par Stéphane LeBlanc
Appuyée de Réjean Guitard

054-2018 « QUE le conseil ratifie le rapport des cartes de crédit VISA daté du 31 mai 2018. »
Adoptée.

Factures payées et salaires

Proposée par Donald Roy
Appuyée de Annik Noël

055-2018 « QUE les factures payées et salaires au montant de 193 158.38 $ figurant au rapport du mois de mai 2018 du trésorier par intérim soient ratifiées pour paiement. »
Adoptée

MOTIONS ET AVIS DE MOTIONS

a) États financiers 2018

CONSIDÉRANT les états financiers pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2017, préparés par les vérificateurs EPR – BATHURST, datés du 14 mai 2018 ; et

CONSIDÉRANT QUE les résultats sont comme suit :

	Revenus Consolidés	Dépenses Consolidées	Déficit/Surplus
Administration générale et Eau & Égouts	3 183 914. $	2 888 808. $	295 106. $

Proposée par Réjean Guitard
Appuyée de Donald Roy

056-2018 « QUE le trésorier soumette deux (2) copies vérifiés 2017 à la direction des finances communautaires du ministère des Gouvernements locaux. »

Adoptée.

b) **Assurances collectives** - renouvellement 2018-2019>

ATTENDU que BFL CANADA services conseils inc. (***BFL SCI***) a déposé son rapport de renouvellement face aux conditions financières du régime d'assurance collective du village de Petit-Rocher dans le cadre du regroupement en assurance collective de l'AFMNB;

ATTENDU que ***BFL SCI*** confirme dans son rapport que les conditions financières proposées par l'assureur (Croix Bleue), pour la période du 1er juillet 2018 au 30 juin 2019, sont justifiées;

ATTENDU que ***BFL SCI*** indique clairement dans son rapport que l'assureur respecte intégralement ses engagements financiers garantis lors du dépôt de sa soumission;

ATTENDU que le contrat actuel avec l'assureur en est à sa deuxième année pour une durée maximale de cinq (5) ans;

ATTENDU que le village de Petit-Rocher accepte de mettre en place les modifications proposées par ***BFL SCI*** en ce qui concerne la garantie santé;

ATTENDU que les membres du conseil municipal ont pris connaissance des conditions de renouvellement du contrat d'assurance collective des employés du village de Petit-Rocher et qu'ils jugent opportun de les accepter :

Proposée par Stéphane LeBlanc
Appuyée de Réjean Guitard

057-2018 « Que le Conseil municipal accepte les conditions de renouvellement présentées par Croix Bleue concernant l'assurance collective des employés du village de Petit-Rocher pour la période du 1er juillet 2018 au 30 juin 2019 au montant de 41 440.44 $.

ET Qu'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise à monsieur Richard Paquin de ***BFL SCI.*** »
Adoptée.

c) **Nomination d'un maire suppléant**

Attendu que le mandat du maire suppléant s'est terminé et que la municipalité doit nommer un maire suppléant pour la durée d'un an;

Proposé par Donald Roy
Appuyé de Annik Noël

058-2018 « Que le conseiller Réjean Guitard soit reconduit comme maire suppléant pour une durée d'un an. »
Adoptée.

RAPPORTS :

a) Membres du conseil
Les membres du conseil firent un rapport verbal des activités des comités sur lesquels ils siègent.

b) Directeur général par intérim
Le directeur général par intérim fit un rapport verbal des activités des comités sur lesquels il siège.

AFFAIRES NOUVELLES

Aucune

PÉRIODE D'INTERVENTION OUVERTE AU PUBLIC

Une période de questions/réponses a eu lieu.

AJOURNEMENT

L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la réunion à 20 h 34.

Ronald LeBlanc, secrétaire municipal adjoint

Luc Desjardins, maire